



## CONDITIONS GENERALES ANNONCEURS

---

SwarmiZ est une société de services en publicité qui a développé une expertise générale en matière de publicité et marketing et plus particulièrement, en matière d'affiliation sur Internet.

Dans ce cadre, SwarmiZ propose à ses clients Annonceurs des Prestations destinées à créer du trafic sur leur(s) Site(s) Internet et ce notamment en permettant à des tiers appelés « Affiliés » avec lesquels l'Annonceur contracte par l'intermédiaire de Swarmiz, d'en faire directement la promotion depuis leurs propres sites Internet, dans les conditions et limites cumulativement de l'Ordre de Publicité et de la Charte de diffusion de l'Affilié.

SwarmiZ édite également différents Sites de Marque Blanche sur lesquels elle peut diffuser les Campagnes de l'Annonceur.

Enfin, SwarmiZ propose différentes prestations permettant aux Annonceurs d'enrichir qualitativement et/ou quantitativement sa base de données de prospects.

Eu égard à la nature des Prestations, le succès de celles-ci est étroitement lié à la collaboration active et permanente de l'Annonceur auprès de SwarmiZ et ce, tout au long de l'exécution des Prestations.

L'acceptation et/ou la validation par l'Annonceur d'un Ordre de Publicité emporte l'acceptation pleine et entière des présentes CG.

L'Annonceur aura à ce titre notamment pour obligation d'indiquer à SwarmiZ les orientations qu'il entend voir donner à son (ses) Site(s) Internet d'un point de vue notamment marketing, puis d'informer en temps utiles SwarmiZ quant à toute modification substantielle relative au Site de l'Annonceur.

En outre, du fait de la nature particulière des Prestations, l'Annonceur est parfaitement informé que les résultats liés aux Prestations de SwarmiZ sont fondés sur des critères aléatoires dépendant notamment de tiers tels que les Moteurs de recherche, mais surtout les Affiliés, lesquels sont indépendants et sans lien de subordination avec SwarmiZ.

Connaissance prise de ces particularités, l'Annonceur, souhaitant accroître le trafic et la Conversion sur son (ses) site(s) Internet et/ou collecter des données qualifiées d'Internautes et/ou générer des Ventes et bénéficier pour ce faire, des compétences de SwarmiZ, s'est rapproché de cette dernière à cette fin.



## 1. Définitions

Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans le présent Contrat auront la définition suivante :

« **Annonceur** » : désigne tout professionnel, dans tout domaine d'activité, ou son préposé, ou son mandataire, pour lequel Swarmiz réalise les Prestations. Le cas échéant, lorsque la Campagne renvoie vers le site Internet de Swarmiz qui réalise donc les Prestations pour son propre compte alors Swarmiz doit être considéré comme l'Annonceur ;

« **Affilié** » : désigne un prestataire ou son mandataire, au sens de l'article 2 b) de la Directive 2000/31/CE du 8 juin 2000, n'exerçant pas dans un des domaines d'activité visé par les Exclusions, et souhaitant diffuser et/ou promouvoir des Campagnes contre rémunération ;

« **Account Manager** » : désigne le préposé de Swarmiz ayant pour mission d'accompagner l'Annonceur dans le cadre des Prestations ;

« **Base de Données** » : désigne une base de données contenant les Données Personnelles des Internautes et des Données de contact ;

« **Campagne** » désigne le support de communication commerciale ou promotionnelle de l'Annonceur (liens hypertextes, bannières, Formulaires, kits emailing, etc.) visant à offrir directement et/ou indirectement des Produits de l'Annonceur et/ou l'accès au Site de l'Annonceur. La Campagne contient un système de *Tracking* permettant de mesurer sa Conversion et sa performance. La Campagne est uniquement mise à disposition des Affiliés participant au Programme d'Affiliation ;

« **Campagne Spécifique** » désigne une Campagne créée au nom et pour le compte de l'Annonceur par Swarmiz ou l'un de ses mandataires ;

« **CG** » : désigne les présentes conditions générales et ses annexes ;

« **Charte de diffusion de l'Affilié** » : désigne les conditions générales applicables à l'Affilié pour la diffusion par lui de la Campagne, notamment accessibles en cliquant sur le lien suivant : <https://www.swarmiz.com/documents/cgv-affiliate-fr.pdf> modifiables à tout moment, opposables à l'Annonceur et partie intégrante au Contrat ;

« **Compte** » : espace privatif de l'Annonceur accessible depuis le Site de Swarmiz avec les Eléments d'Identification et sur lequel lui sont proposés notamment la possibilité de :

- commander la diffusion d'une Campagne ;
- communiquer à Swarmiz ses observations ;
- connaître les statistiques relatives à la diffusion d'une Campagne ;
- connaître le Prix des Campagnes.

« **Contrat** » : désigne l'ensemble contractuel comprenant les présentes CG, l'Ordre de Publicité, la Politique de Confidentialité et la Charte de diffusion de l'Affilié ;

« **Conversion** » : désigne indifféremment :

- le clic effectué par un Internaute sur la Campagne depuis le Site de l'Affilié et lui permettant d'accéder au Site de l'Annonceur. Un seul clic étant comptabilisé par ordinateur d'Internaute par tranche de 24 heures ;
- le Formulaire rempli et envoyé par un Internaute depuis le Site de l'Affilié ou sur le Site de l'Annonceur après avoir cliqué sur une Campagne.



Il n'y a pas de Conversion si, le clic est effectué et/ou le Formulaire est rempli, par un utilisateur virtuel créé par ordinateur ou généré par un quelconque système informatique dans le but d'augmenter l'affluence de visites, ou toute autre méthode frauduleuse consistant à simuler la visite d'Internautes.

Il n'y a pas non plus de Conversion si le clic est effectué et/ou le Formulaire est rempli depuis un autre site Internet que le Site de l'Affilié.

La Conversion est également déterminée par le Tracking.

« **Données de contact** » : désigne des informations permettant d'entrer en contact avec un Internaute, tels qu'une adresse de courrier électronique, un numéro de téléphone mobile, etc.

« **Données Personnelles** » : désigne des données personnelles au sens de la Réglementation sur les Données Personnelles ;

« **Eléments d'identification** » : identifiant de connexion et/ou mot de passe transmis par SwarmiZ à l'Annonceur et permettant à ce dernier d'accéder à son Compte ;

« **Exclusions** » : désigne les domaines d'activités, tels que décrits dans la Charte de diffusion de l'Affilié et dont l'exercice et/ou la promotion, même indirecte, par un Affilié l'interdit de diffuser une Campagne. Le cas échéant, l'Annonceur peut requérir, dans l'Ordre de Publicité et/ou sur demande écrite communiquée à SwarmiZ dans un délai raisonnable, des exclusions spécifiques tant sur les domaines d'activités des Affiliés que sur les méthodes de diffusion des Campagnes ;

« **Formulaire** » : désigne une page web éditée ou fournie par l'Annonceur permettant une action d'inscription, d'ouverture de compte et/ou de toute autre opération réalisée en ligne visant à ce que l'Internaute consente volontairement à fournir à l'Annonceur certaines Données Personnelles et/ou Données de contact le concernant afin de favoriser l'acquisition d'un Produit ou une Vente ;

« **Grille Tarifaire** » : désigne la grille tarifaire de SwarmiZ et déterminant le Prix ou le mode de calcul du Prix de chacune des Prestations ;

« **Impression** » : désigne une Campagne visualisée par un Internaute et, le cas échéant, envoyée à une adresse de courrier électronique et effectivement reçue ;

« **Informations** » : désignent les informations, politiques de confidentialités de l'Annonceur, procédures de l'Annonceur, documents, données etc., y compris les Exclusions et plus généralement tous les éléments, qui doivent être transmis et/ou qui sont transmis par l'Annonceur à SwarmiZ pour l'exécution des Prestations ;

« **Internaute** » : désigne une personne physique connectée au réseau Internet et l'utilisant pour réaliser des opérations, interactives ou non, telles que la consultation de sites Internet, l'échange d'information, le cas échéant, par courrier électronique, ou la réalisation d'actes juridiques tels que des achats de produits ou de prestations de service ;

« **Médias** » : désigne l'ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur Internet, associées à un ou plusieurs noms de domaine et qui désignent des sites Internet édités et contrôlés par des tiers ;

« **Ordre de Publicité** » : désigne l'ordre de publicité, appelé aussi ordre d'insertion ou OI, permettant de souscrire à l'offre de Prestations proposée sur le Site de SwarmiZ telles que décrites à l'article 5.1. des présentes CG et contenant, le cas échéant, les Exclusions ;

« **Partie** » : désigne indifféremment SwarmiZ et/ou l'Annonceur ;

« **Politique de confidentialité** » : désigne la politique de confidentialité établissant les rôles et obligations en matière de traitement de Données Personnelles de SwarmiZ, l'Annonceur et l'Affilié notamment accessible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.swarmiz.com/privacy-policy.php>



tout moment, opposable à l'Annonceur et partie intégrante au Contrat. A la Politique de confidentialité sont annexées :

- Annexe I – Politique de Partage des Données Personnelles accessible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.swarmiz.com/data-sharing.php>, modifiable à tout moment, opposable à l'Annonceur et partie intégrante au Contrat ;
- Annexe II – Charte Vie Privée SwarmiZ accessible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.swarmiz.com/privacy-charter.php>, modifiable à tout moment, opposable à l'Annonceur et partie intégrante au Contrat ;

**« Prestation(s) »** : désignent les prestations fournies par SwarmiZ souscrites par l'Annonceur, dont les conditions sont précisées dans le Contrat ;

**« Prix »** : désigne la tarification hors taxes proposée par SwarmiZ sur la base de la Grille Tarifaire et acceptée par l'Annonceur pour les Prestations.

Le Prix peut notamment être le suivant :

- « Cout par mille » : L'Annonceur paye une commission d'un montant déterminé dans la Grille Tarifaire pour mille (1000) pages vues de la Campagne sur le Site de l'Affilié ou mille (1000) Impressions.
- « Cout par clic » : L'Annonceur paye une commission d'un montant déterminé dans la Grille Tarifaire pour chaque clic effectué par un Internaute sur le Site de l'Affilié et lui permettant d'accéder au Site de l'Annonceur. ;
- « Cout par inscription » : L'Annonceur paye une commission d'un montant déterminé dans la Grille Tarifaire pour chaque Formulaire rempli et validé par un Internaute après avoir cliqué sur une Campagne;
- « Cout par Vente » : L'Annonceur paye une commission d'un montant déterminé dans la Grille Tarifaire pour toute Vente ;
- « Cout par Marque Blanche » : SwarmiZ met en place, pour le compte de l'Annonceur, un Site de Marque Blanche, laquelle Prestation est facturée par un montant déterminé dans la Grille Tarifaire ;
- « Cout par Campagne Spécifique » : SwarmiZ met en place, pour le compte de l'Annonceur une Campagne Spécifique, laquelle Prestation est facturée par un montant déterminé dans la Grille Tarifaire.

Le Prix peut notamment être déterminé par le Tracking et les données statistiques corrélatives dont disposent Swarmiz et l'Annonceur, les Parties reconnaissent qu'un écart pouvant aller jusqu'à 10 % est admis de plein droit ;

**« Produit»** : désigne les produits et/ou services commercialisés par l'Annonceur sur le Site de l'Annonceur ;

**« Réglementation sur les Données Personnelles »** : désigne les directives, règlements et lois applicables à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 (RGPD) du 27 avril 2016;

**« Site de l'Affilié »** : désigne l'ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur Internet et ce y compris la vente de Produits et la diffusion de Campagne, associées à un ou plusieurs noms de domaine et qui désignent le Site de l'Affilié édité sous sa responsabilité et son nom ;

**« Site de l'Annonceur »** : désigne l'ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur Internet et ce y compris la vente de Produits, associées à un ou plusieurs noms de domaine et qui désignent le Site de l'Annonceur édité sous sa responsabilité et son nom ;

**« Site de SwarmiZ »** : désigne l'ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur Internet et ce y compris la vente de Prestations et l'accès au Compte de l'Annonceur, associées à un ou plusieurs noms de domaine et qui désignent le Site de SwarmiZ édité sous sa responsabilité et son nom ;



« **Site de Marque Blanche** » : désigne l'ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur Internet et ce y compris la vente de Produits et la diffusion de Campagne, associées à un ou plusieurs noms de domaine et qui désignent le site Internet édité par SwarmiZ pour le compte de l'Annonceur ;

« **Supports** » : désignent indifféremment les Sites des Affiliés et/ou tout autre support électronique, dont l'Affilié a le contrôle et la responsabilité et sur lequel peut être diffusé une Campagne et/ou les Bases de Données des Affiliés et/ou le Site de Marque Blanche et/ou les Médias.

« **Tracking** » : désigne le processus automatisé mis en place conjointement par les Parties conformément à l'article 8.4 des présentes CG et utilisé pour collecter les informations permettant la comptabilisation des revenus de la Conversion et/ou Impression et/ou des Ventes générés par la Campagne et en conséquence le Prix des Prestations. ;

« **Vente** » : désigne le processus de vente de Produits sur le Site de l'Annonceur après avoir cliqué sur une Campagne sur un Support.

## **2. Objet**

Les présentes CG ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles SwarmiZ réalise ses Prestations et en fait bénéficier l'Annonceur.

## **3. Acceptation et modification des CG**

### **3.1. Acceptation des CG**

L'utilisation du Site de SwarmiZ et le bénéfice des Prestations sont subordonnés à l'acceptation des présentes CG. Au moment de la création de leur Compte, les Annonceurs doivent cliquer sur «**J'accepte les Conditions Générales** ».

L'acceptation et/ou la validation d'un Ordre de Publicité emporte l'acceptation pleine et entière des présentes CG et de la Charte de diffusion de l'Affilié.

Seule l'acceptation de ces CG permet à l'Annonceur d'accéder aux Prestations proposées et de créer un Compte. L'acceptation des présentes CG est entière et forme un tout indivisible avec la Charte de diffusion de l'Affilié, et l'Annonceur ne peut choisir de voir appliquer une partie des CG seulement ou encore formuler des réserves. En cas de manquement, par l'Annonceur, à l'une quelconque des obligations prévues par les présentes, SwarmiZ se réserve la possibilité de lui suspendre l'accès aux Prestations ou à son Compte, sans que l'Annonceur ne puisse prétendre à aucun remboursement, avoir ou indemnisation.

Aucune condition particulière, ni autres conditions générales émanant de l'Annonceur ne peuvent prévaloir sur les présentes CG.

### **3.2. Modification des CG**

SwarmiZ se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CG et/ou la Charte de diffusion de l'Affilié et/ou la Politique de confidentialité en ce compris ses annexes, et ce notamment du fait de l'évolution des Prestations ou les règles de fonctionnement des Prestations. La modification prendra effet immédiatement dès la mise en ligne des CG et/ou la Charte de diffusion de l'Affilié que tout Annonceur devra avoir préalablement consultées et acceptées pour bénéficier des Prestations. L'Annonceur qui entend s'opposer à la modification des CG et/ou la Charte de diffusion de l'Affilié



et/ou la Politique de confidentialité en ce compris ses annexes doit s'abstenir d'utiliser le Site de Swarmiz et signifier à Swarmiz sa volonté de voir suspendre les Prestations.

Lorsque la modification survient après la commande de la diffusion d'une Campagne, la modification ne s'applique pas à la Campagne en cours. Si cette modification implique des modifications de la procédure d'accès et/ou d'utilisation du Site de Swarmiz, Swarmiz en informera préalablement l'Annonceur par courrier électronique à l'adresse renseignée par celui-ci.

#### **4. Hiérarchie contractuelle**

En cas de contradiction entre les termes des CG, de l'Ordre de Publicité, de la Charte de diffusion de l'Affilié, les dispositions contractuelles d'un rang supérieur prévaudront sur celles du rang inférieur dans l'ordre suivant :

- les CG ;
- l'Ordre de Publicité ;
- la Charte de diffusion de l'Affilié ;
- La Politique de confidentialité et ses annexes.

#### **5. Contrat électronique**

##### **5.1. Description des Prestations**

Les Prestations consistent notamment en :

- Etablissement des devis ;
- **Concernant les Prestations d'affiliation:**
  - o Phase de préparation :
    - Préparation et intégration de la Campagne
    - Pose du Tracking (pixel ou postback)
    - Test du lead ou de la Vente
    - Vérification du Tracking
    - Diffusion de la Campagne
  - o Phase de gestion :
    - Attribution de la Campagne à un Account Manager
    - Sélection des Affiliés
    - Contrôle du trafic et, le cas échéant, des Conversions obtenues depuis les Campagnes ;
    - Optimisation éditoriale des Campagnes ;
    - Analyse du trafic et des statistiques de consultation ;
    - Compte-rendu à l'Annonceur.
- **Concernant les Prestations de création des Campagnes Spécifiques**
  - Création de Campagnes Spécifiques selon le *brief* de l'Annonceur ;
- **Concernant les Prestations des Sites de Marque Blanche :**
  - o Phase de création :

- Création d'un Site de Marque Blanche pour le compte de l'Annonceur en particulier des *landing pages* et d'outils de promotion tels que les bannières ou les kits emailing selon le *brief* de l'Annonceur ;
  - *Consulting* concernant le Site de Marque Blanche ;
- Phase de préparation :
- Préparation et intégration des Campagnes sur le Site de Marque Blanche et sur l'outil de Tracking swarmiz.com ;
  - Hébergement du Site de Marque Blanche auprès d'un prestataire tiers ;
  - Pose du Tracking (pixel ou postback)
  - Test du lead ou de la Vente
  - Vérification du Tracking
  - Diffusion de la Campagne
- Phase de gestion :
- Contrôle du trafic et, le cas échéant des Conversions obtenues depuis le Site de Marque Blanche sur l'outil de Tracking swarmiz.com ;
  - Optimisation éditoriale des Campagnes et du Site de Marque Blanche ;
  - Analyse du trafic et des statistiques de consultation ;
  - Compte-rendu à l'Annonceur.

### **5.1.1. Autres Prestations**

A la demande de l'Annonceur, SwarmiZ pourra réaliser d'autres prestations non prévues aux présentes Conditions Générales et dans la limite du savoir-faire de SwarmiZ.

Dans ces conditions, les Parties se rapprocheront aux fins de fixer la nature desdites Prestations et le montant de ces dernières. La réalisation de ces prestations complémentaires fera, le cas échéant, l'objet d'un avenant aux présentes CG et, à défaut, seront soumises aux présentes CG.

Il est précisé que si l'Annonceur souhaite bénéficier d'une monétisation de sa Base de Données, il lui appartient d'en faire la demande auprès de SwarmiZ.

## **6. Durée**

Les Prestations ont pour durée celle prévue dans l'Ordre de Publicité et, à défaut, sont à durée indéterminée.

## **7. Crédit d'un Compte**

### **7.1. Informations générales**

L'Annonceur s'engage à suivre les indications fournies par SwarmiZ notamment via le Site de SwarmiZ pour la création de son Compte et à fournir des données d'identifications requises (nom, prénom, adresse postale, adresse email, raison sociale et nom d'organisation, le cas échéant, etc.) de façon correcte, exacte et vérifiable.

L'Annonceur est tenu de mettre à jour en temps utile ses données d'identification via le Site de SwarmiZ en suivant les procédures fournies par SwarmiZ. Si les données fournies s'avéraient inexactes, incomplètes ou fallacieuses, SwarmiZ se réserve le droit de suspendre les Prestations et/ou l'accès au Compte de l'Annonceur jusqu'à ce que ce dernier corrige ses erreurs.

### **7.2. Eléments d'Identification**



Lors de la création de son Compte lui permettant de bénéficier des Prestations, SwarmiZ communique à l'Annonceur des Eléments d'Identification, à savoir un identifiant et un mot de passe.

L'Annonceur s'engage à n'utiliser le Site de SwarmiZ qu'avec ses propres Eléments d'Identification et reconnaît que tous les actes corrélatifs effectués avec lesdits Eléments d'Identification seront réputés de plein droit comme ayant été effectués par l'Annonceur, à tout le moins sous contrôle.

L'Annonceur s'engage à garder confidentiels ses Eléments d'Identification et à ne pas les communiquer à un tiers.

Il appartient à l'Annonceur en cas d'oubli, de perte, de vol ou de tout acte frauduleux à l'égard des Eléments d'Identification d'en informer dans les meilleurs délais SwarmiZ en envoyant un courrier électronique à l'adresse électronique suivante : [contact@swarmiz.com](mailto:contact@swarmiz.com) ou en téléphonant à l'assistance disponible sur le Site de SwarmiZ et de justifier de son identité par tous moyens.

Dans les meilleurs délais de la réception de cette notification dûment justifiée, SwarmiZ procédera à l'étude de la demande et pourra, par mesure de sécurité, suspendre l'accès au Compte avec les Eléments d'Identification de l'Annonceur ou, le cas échéant, suspendre les Prestations. SwarmiZ traitera la demande de l'Annonceur dans les meilleurs délais et lui transmettra en retour par tous moyens de nouveaux Eléments d'Identification.

## **8. Processus relatifs à l'affiliation**

### **8.1. Transmission des Campagnes par l'Annonceur**

L'Annonceur s'engage à mettre à la disposition de SwarmiZ, par courrier électronique, les Campagnes qu'il souhaite voir diffuser sur les Supports, en respectant les présentes CG et, le cas échéant, les restrictions techniques indiquées, par tout moyen, par SwarmiZ.

SwarmiZ dispose à son entière discréction du droit de refuser une Campagne dès lors qu'elle l'estime contraire :

- A sa politique éditoriale et/ou commerciale ;
- A la réglementation en vigueur.

SwarmiZ n'a pas à justifier de sa décision de rejet. Celle-ci ne donnera lieu à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

Le cas échéant, SwarmiZ peut inviter l'Annonceur à régulariser sa Campagne avant de l'accepter, y compris après sa diffusion.

#### **8.1.1. Condition de diffusion des Campagnes**

Les Campagnes sont diffusées sur les Supports pour la durée déterminée dans l'Ordre de Publicité.

L'Annonceur est informé que tout ou partie de sa Campagne peut demeurer sur les Supports, passé la durée déterminée dans l'Ordre de Publicité.

À tout moment au cours de la période de diffusion de la Campagne, l'Annonceur a la possibilité de modifier, adapter le contenu de sa Campagne en contactant SwarmiZ par courrier électronique. SwarmiZ fait ses meilleurs efforts pour faire appliquer cette/ces modification(s) / adaptation(s) dans un délai de deux (2) jours ouvrés suivant la réception de la demande de l'Annonceur.

L'Annonceur est conscient que toute demande de modification ou d'adaptation de sa Campagne est susceptible d'entraîner la mise en pause de la diffusion de la Campagne ainsi que des difficultés dans le décompte de la Conversion relative à sa Campagne, y compris, le cas échéant, du Tracking.

### **8.2. Crédit de Campagne Spécifique et/ou de Site de Marque Blanche**

### **8.2.1. Modalités de création de Campagne Spécifique et/ou de site de Marque Blanche**

Le cas échéant, sur demande telle que formulée dans l'Ordre de Publicité, SwarmiZ pourra créer, pour le compte de l'Annonceur, une ou plusieurs Campagne(s) Spécifique(s) ainsi qu'un ou plusieurs Site(s) de Marque Blanche, après communication des Informations adéquates (*briefs, supports de promotion etc.*).

SwarmiZ communiquera, par courrier électronique, à l'Annonceur, les détails de chaque Campagne Spécifique et du Site de Marque Blanche commandés, à charge pour l'Annonceur de s'opposer, le cas échéant, à la réalisation de tout ou partie de la Campagne Spécifique et/ou du Site de Marque Blanche pour de justes motifs et ce, au plus tard dans le délai de deux (2) jours à compter de la transmission précitée par SwarmiZ.

A défaut pour l'Annonceur d'avoir adressé son opposition motivée dans les délais précités, la Campagne Spécifique et/ou le Site de Marque Blanche est/sont réputé(e)s de plein droit avoir été accepté(e)s permettant à SwarmiZ d'effectuer sa diffusion sur les Supports concernés.

Le refus récurrent, sans juste motif, de l'Annonceur pour une ou plusieurs Campagnes Spécifiques successives et/ou un ou plusieurs Sites de Marque Blanche sera considéré de plein droit comme valant résiliation du présent Contrat aux torts exclusifs de l'Annonceur, sans préjudice par SwarmiZ du Prix au titre de la Prestation.

### **8.2.2. Obligations de Swarmiz et de l'Annonceur quant à une Campagne Spécifique et/ou un Site de Marque Blanche**

SwarmiZ n'est liée par aucune obligation de résultat en ce qui concerne le trafic généré par le Site de Marque Blanche et/ou la Campagne Spécifique vers le Site de l'Annonceur.

SwarmiZ se réserve le droit de conserver tout ou partie des Données de Contact et/ou Données Personnelles transmises par l'Internaute à l'Annonceur via le Site de Marque Blanche dans le respect de la Réglementation sur les Données Personnelles et conformément à la Politique de Confidentialité.

Les Campagnes Spécifiques ainsi que les Sites de Marques Blanches, à l'exception des Informations intégrées, appartiennent à SwarmiZ, si bien que ce dernier, pourra proposer, à certains des concurrents de l'Annonceur, des Campagnes Spécifiques et/ou des Sites de Marques Blanches similaires à ceux réalisés pour l'Annonceur.

Il appartient à l'Annonceur qui le souhaite d'indiquer, dans l'Ordre de Publicité, qu'il ne souhaite pas voir l'Affilié utiliser des liens sponsorisés (type *ad-words*).

### **8.3. Fourniture des Informations par l'Annonceur – Validation des Prestations**

Les Parties conviennent que le succès des Prestations et de l'exécution du présent Contrat nécessite une bonne coopération et une bonne concertation entre elles, et suppose également une disponibilité et une compétence des ressources. A ce titre, chacune des Parties déclare qu'elle dispose des ressources nécessaires à la bonne exécution de ses tâches en exécution du présent Contrat.

Cette collaboration s'entend notamment par la communication à SwarmiZ d'une description précise de son activité, ainsi que d'un descriptif complet de ses Produits.

Ainsi, dès la signature de l'Ordre de publicité, l'Annonceur transmet à SwarmiZ toutes les Informations et la documentation nécessaires en vue de l'exécution des Prestations.

L'Annonceur s'engage à informer dans les meilleurs délais SwarmiZ de toute modification des Informations notamment en cas de modification technique et/ou substantielle du Site de l'Annonceur qui pourrait avoir un impact sur la diffusion des Campagnes et/ou le trafic qu'elles sont susceptibles de générer, c'est par exemple le cas dans l'hypothèse d'un changement de nom de domaine.



L'Annonceur s'engage plus généralement à fournir l'assistance nécessaire à SwarmiZ lui permettant l'exécution des Prestations souscrites.

Tout retard de l'Annonceur dans la fourniture des Informations suspend de plein droit les obligations de SwarmiZ en application du Contrat et desdites CG.

L'Annonceur s'engage à faire preuve d'une particulière diligence et réactivité face aux demandes d'Information et/ou de validation de SwarmiZ relatives aux modalités, conditions d'exécution et contenus des Prestations, enfin du suivi de ces dernières.

A cet égard, l'Annonceur est informé que toutes les Informations, demandes, précisions, demandes de validation relatives directement ou indirectement à l'exécution des Prestations ou aux Prestations lui seront adressées par courrier électronique.

A défaut de réponse de l'Annonceur à ce courrier électronique dans un délai de quarante-huit (48) heures ouvrées, l'Annonceur est présumé avoir irrévocablement validé de plein droit la demande de SwarmiZ, y compris de réception des Prestations.

En outre, dans le cadre de l'exécution des Prestations et aux fins de réalisation de ces dernières, SwarmiZ peut solliciter de l'Annonceur de collaborer à ces dernières en différentes actions, en particulier en qualité de maître d'œuvre, qui ne peuvent pas être réalisées par SwarmiZ et qui conditionnent les Prestations. L'Annonceur s'engage en conséquence à les exécuter à ses frais, de bonne foi et avec promptitude.

#### **8.4. Mise en place du Tracking**

L'Annonceur communiquera à SwarmiZ tous les 15 du mois, ou lors d'une périodicité spécifique prévue par l'Ordre de Publicité, sans aller au-delà du 20 du mois, les statistiques des Conversions et Ventes réalisées le mois passé.

Le *tracking link* communiqué par l'Annonceur lors de la transmission de la Campagne permettra à SwarmiZ de transférer à l'Annonceur un *pixel* ou une Url de *postback* à implémenter sur la page de confirmation de la Vente et/ou sur la page sur laquelle se réalise la Conversion.

L'Annonceur s'interdit de modifier d'une quelconque façon le *pixel* ou l'Url de *postback*.

Ces statistiques sont tenues à la disposition de l'Annonceur sur son Compte.

Dans l'hypothèse où les statistiques transmises par l'Annonceur seraient inférieures de plus de 10% des statistiques issues du *Tracking*, alors les statistiques issues du *Tracking* serviront de base au calcul du Prix applicable, sauf à ce que l'Annonceur justifie de la véracité de ses statistiques.

Dans l'hypothèse où l'Annonceur s'abstiendrait de communiquer ses statistiques à la date prévue, alors SwarmiZ utilisera les statistiques issues du *Tracking* notamment pour le calcul du Prix.

Si certaines difficultés relatives au *Tracking* étaient constatées malgré la bonne communication des informations et éléments techniques entre les Parties, les Parties s'engagent à collaborer activement et dans les meilleurs délais afin de permettre aux Parties de disposer d'un *Tracking* fonctionnel dans les conditions du Contrat.

##### **8.4.1.Procédures de tests**

L'installation du *Tracking* nécessite des tests qui doivent être réalisés en collaboration entre l'Annonceur et SwarmiZ, à l'exception de la Vente dont l'Annonceur vérifiera seul l'efficacité du *Tracking* notamment en procédant à ses frais à une Vente test.

#### **9. Rémunération des Parties**



L'utilisation du Site de SwarmiZ est gratuite pour l'Annonceur, seul le paiement du Prix des Prestations est encaissé et facturé, par SwarmiZ, et le cas échéant, au nom et pour le compte de l'Affilié.

SwarmiZ sera rémunérée à hauteur du Prix tel que prévu par l'Ordre de Publicité en fonction des statistiques communiquées par l'Annonceur ou, le cas échéant, des statistiques issues du *Tracking*.

La réalisation par SwarmiZ de Conversation et/ou Impression et/ou Vente d'une Campagne Spécifique et/ou d'un Site de Marque Blanche est facturée au Prix indiqué dans la Grille Tarifaire.

Dans l'hypothèse où le *Tracking* serait inopérant du fait de l'Annonceur, alors la moyenne du nombre de Conversions réalisées sur les sept (7) jours avant la défaillance du *Tracking* sera présumée, par les Parties, être le nombre de Conversions réalisées chaque jour(s) pendant le(s)quel(s) le *Tracking* est défaillant sauf à ce que l'Annonceur communique ses statistiques de façon justifiée, et ce jusqu'au complet rétablissement du *Tracking*.

Dans l'hypothèse où le *Tracking* serait inopérant du fait de l'Annonceur et qu'aucune statistique ne soit à la disposition de SwarmiZ permettant d'appliquer l'alinéa précédent, alors le Prix minimum, tel qu'indiqué dans la Grille Tarifaire sera applicable.

Par ailleurs, toute observation et/ou commentaire concernant la diffusion des Campagnes (problème de *Tracking*, Vente non aboutie, etc.) doit être communiqué de manière complète et justifiée par tous moyens avant le 15 du mois suivant celui pour lequel il existe une contestation et doit être justifié ou lors d'une périodicité spécifique prévue par l'Ordre de Publicité sans aller au-delà du 20 du mois suivant celui pour lequel il existe une contestation.

Il appartiendra à SwarmiZ d'examiner les observations et/ou commentaires éventuels de l'Annonceur concernant la diffusion des Campagnes en cours avant de décider, le cas échéant, de modifier le Prix.

A cet égard, les Parties conviennent que l'ensemble des Campagnes diffusées par l'Affilié sont encaissées et facturées à l'Annonceur par SwarmiZ au nom et pour le compte de l'Affilié en vertu d'un mandat de facturation.

Les factures sont émises par courrier électronique à l'adresse de courrier électronique renseignée par l'Annonceur. L'Annonceur est donc tenu de mettre à jour son adresse de courrier électronique en toute circonstance.

Les paiements du Prix sont effectués en euros et par virement bancaire vers un compte bancaire dont les coordonnées sont précisées dans l'Ordre de Publicité.

Les factures émises par SwarmiZ sont payables selon échéance figurant sur l'Ordre de Publicité.

Les factures sont en tout état de causes payables selon les conditions conjointement acceptées par les deux parties (30) trente jours après réception de facture ou (60) soixante jours après réception de facture.

Le non-paiement d'une facture, sans motif légitime, et sauf accord entre les Parties peut entraîner la suspension immédiate, des Prestations et ce, sans préjudice du versement par l'Annonceur du Prix restant dû et d'une indemnité compensatrice forfaitaire correspondant à 30% du montant des Prestations impayées et des frais liés à la poursuite des impayés par une société de recouvrement lesquels ne pourront être inférieurs à une somme forfaitaire de 75 euros.

Par ailleurs, tout retard de paiement, quelle qu'en soit la cause, donnera lieu de plein droit au paiement, par l'Annonceur, de pénalités de retard. Lesdites pénalités de retard sont applicables à compter de la date d'exigibilité du paiement.



Conformément à la réglementation en vigueur, le taux des dites pénalités est égal au taux légal en vigueur majoré de trois points.

Les pénalités sont exigibles sans qu'une mise en demeure et/ou rappel soit nécessaire.

SwarmiZ se réserve la possibilité de poursuivre en justice tout Annonceur ayant manqué à son obligation de paiement pour une quelconque raison.

Il appartient donc à l'Annonceur de s'assurer que ses informations de facturation sont à jour, complètes et correctes.

## **10. Accès et disponibilité du Site de SwarmiZ et des Prestations**

SwarmiZ fait ses meilleurs efforts afin de rendre le Site de SwarmiZ, ses Prestations et le cas échéant le Site de Marque Blanche disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, indépendamment des opérations de maintenance du Site de SwarmiZ et/ou du Site de Marque Blanche et/ou desdits Prestations. A ce titre, SwarmiZ est tenue d'une obligation de moyens.

SwarmiZ n'est pas éditrice des Sites des Affiliés et des Sites des Annonceurs, des Supports, à l'exception des Sites de Marques Blanches et n'intervient pas non plus en tant que prestataire technique à leur égard.

SwarmiZ, sauf à ce que cela soit expressément demandé par l'Annonceur, n'intervient pas non plus en tant qu'hébergeur du Site de Marque Blanche, lequel est hébergé chez un tiers, ni comme *Registrar* du nom de domaine désignant le Site de Marque Blanche.

Aussi, SwarmiZ ne saurait être débitrice d'une quelconque obligation d'accès ou de disponibilité concernant les Médias.

## **11. Garanties – Responsabilité – Force Majeure**

### **11.1. Garanties et Responsabilité de SwarmiZ**

SwarmiZ garantit l'Annonceur du caractère licite du Site de Marque Blanche et/ou de la Campagne Spécifique, à l'exception des Informations et/ou Médias fournis par l'Affilié, en particulier que celui-ci/celle-ci/ceux-ci ne contiennent pas d'information illégale, menaçante, abusive, diffamatoire, obscène, pornographique, blasphématoire, trompeuse, comme plus généralement légalement répréhensible.

SwarmiZ, en ce qui concerne le Tracking, n'est soumis qu'à une obligation de moyens compte tenu de nombreux paramètres techniques dont SwarmiZ n'est pas maître.

SwarmiZ, en ce qui concerne les Campagnes, n'est soumis qu'à une obligation de moyens concernant leur diffusion auprès des Affiliés qui auront pour obligation de les diffuser sur les Supports et, le cas échéant, d'en faire la promotion.

Ainsi, SwarmiZ n'a pas d'obligation de résultat concernant le trafic généré par les Campagnes.

SwarmiZ n'est responsable qu'en cas de manquement prouvé à ses obligations aux termes des présentes CG.

Les rôles et responsabilités relatifs aux traitements des données personnelles et conformément à la Réglementation sur les Données Personnelles sont détaillés dans la Politique de confidentialité.



La qualité des services de diffusion des Campagnes par les Affiliés et demandées par le biais du Site de Swarmiz relève entièrement de la responsabilité de l'Affilié qui diffuse la Campagne, ce que reconnaît l'Annonceur.

Ainsi, Swarmiz décline toute responsabilité dans le cadre des diffusions des Campagnes réalisées par les Affiliés ou en ce qui concerne les actes, actions, comportements, attitudes et/ou négligences de l'Affilié.

Toute réclamation au sujet d'un Affilié devra lui être directement adressée en en adressant copie à Swarmiz, mais pourra aussi être adressée, dans ce même délai, à Swarmiz qui fera ses meilleurs efforts pour la répercuter à l'Affilié désigné dans un délai de 48 heures.

En toute hypothèse, Swarmiz ne saurait être responsable :

- du fait de la publication d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur contenus ou diffusés dans les Informations et/ou sur les Médias et/ou sur les Supports, à l'exception du Site de Marque Blanche et/ou des Campagnes Spécifiques ;
- du fait de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées ou reproduites, en intégralité ou partiellement, sans accord express de leur auteur dans les Informations et/ou sur les Médias et/ou sur les Supports à l'exception du Site de Marque Blanche et/ou les Campagnes Spécifiques ;
- en cas de force majeure ;
- en cas d'utilisation du Site de Swarmiz et/ou des Supports et/ou des Prestations par l'Affilié et/ou un tiers dans des conditions non-conformes aux termes des présentes CG ;
- si l'Annonceur lui a fourni des Informations erronées et/ou s'il a modifié les caractéristiques du Site de l'Annonceur sans l'en informer au cours de l'accomplissement des Prestations ;
- dans les limites de la législation en vigueur, pour tout dommage indirect et ce y compris notamment les pertes de profit, de marge, de clientèle, de données, ou plus généralement toute autre perte de biens incorporels, d'atteinte à l'image, à la réputation, et ce même si Swarmiz a été informée de la potentialité de tels dommages.

Swarmiz ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement de quelque nature qu'il soit relatif au terminal informatique de l'Annonceur et/ou de l'Internaute ainsi qu'à sa connexion d'accès à Internet, lors de l'accès au Site de Swarmiz ou, le cas échéant, aux Supports.

## **11.2. Garanties et Responsabilité de l'Annonceur**

L'Annonceur est entièrement responsable du contenu éditorial du Site de l'Annonceur, des Campagnes et Médias et le seul responsable des Informations qu'il communique en vue de la réalisation des Prestations souscrites.

L'Annonceur garantit Swarmiz que le contenu du Site de l'Annonceur, les Produits, les Campagnes et Médias ainsi que les Informations fournies à Swarmiz ne portent pas atteinte à un quelconque droit de tiers.

L'Annonceur déclare, garantit et s'engage à :

- ne pas accéder et/ou utiliser le Site de Swarmiz et/ou les Prestations et/ou communiquer des Campagnes et/ou des Informations et/ou Médias à des fins illicites et/ou dans le but de causer un préjudice à la réputation et l'image de l'une quelconque des Parties et/ou d'un tiers, plus généralement à porter atteinte aux droits, notamment de propriété intellectuelle, de Swarmiz et/ou de tiers ;

- ne pas utiliser de dispositifs ou logiciels autres que ceux fournis par SwarmiZ destinés ou qui sont de nature à i) affecter ou tenter d'affecter le bon fonctionnement du Site de SwarmiZ et/ou des Supports et/ou des Prestations ii) ou encore d'extraire, modifier, consulter, sur tout autre support que le terminal informatique de l'Annonceur, même en mémoire tampon ou temporaire, ou encore pour une utilisation individualisée, tout ou partie du Site de SwarmiZ ;
- ne pas commercialiser directement ou indirectement les Prestations et/ou l'accès aux Prestations et/ou l'accès au Site de SwarmiZ ;
- ne pas réutiliser tout ou partie du Site de SwarmiZ en particulier à des fins commerciales et/ou collectives et/ou à des fins personnelles sous une forme et/ou un média non autorisé par la SwarmiZ ;
- exploiter les Prestations fournies par SwarmiZ et/ou les données auxquelles il pourrait avoir accès via lesdites Prestations et/ou le Site de conformément à la Politique de Confidentialité ;
- ne pas limiter ou tenter de limiter l'accès et/ou l'utilisation au Site de SwarmiZ et/ou aux Supports et/ou aux Prestations ;
- ne pas pratiquer le « hacking », c'est-à-dire ne pas attaquer, accéder ou se maintenir sans droits dans un système d'information, tel que celui-ci est défini à l'article 2 a) de la Directive 2013/40/UE du 12 août 2013 ;

L'Annonceur garantit :

- être le responsable éditorial des Campagnes et du Site de l'Annonceur ;
- détenir l'ensemble des droits pour faire la promotion du Site de l'Annonceur, en particulier en requérant les Prestations et pour les Campagnes ;
- que les Campagnes et le Site de l'Annonceur ne violent aucune norme applicable et ce y compris les recommandations de l'ARPP ;
- détenir l'ensemble des droits sur les Campagnes et le Site de l'Annonceur, notamment les photos, textes, etc. ;
- procéder au contrôle minutieux et appliqué de la Campagne Spécifique et/ou du Site de Marque Blanche et, le cas échéant, communiquer, dans les meilleurs délais, à SwarmiZ tout commentaire et/ou observations permettant de mettre en conformité ladite Campagne Spécifique et/ou le Site de Marque Blanche ;
- communiquer à SwarmiZ, dans les meilleurs délais dès qu'il en prend connaissance, toute notification de tiers dont il serait destinataire et concernant le Site d'un Affilié et/ou un Affilié ;
- exercer son activité, en particulier depuis le Site de l'Annonceur, en conformité avec l'ensemble des normes qui lui sont applicables ;

En cas de manquement à l'une ou l'autre de ces obligations et, sans que cette liste ne soit limitative, l'Annonceur reconnaît et accepte que SwarmiZ aura la faculté de lui refuser, unilatéralement et sans notification préalable, l'accès à tout ou partie du Site de SwarmiZ et/ou le bénéfice des Prestations.

L'Annonceur est seul responsable des violations et/ou des manquements à la règlementation qui lui est applicable et aux présentes CG à l'égard tant de SwarmiZ que des Affiliés ou tout autre tiers ainsi qu'aux dommages qui pourraient naître de ces violations et/ou manquements.

En conséquence, l'Annonceur s'engage à assumer seul la responsabilité et donc l'indemnisation de SwarmiZ et/ou de tout Affilié et/ou d'un tiers pour toutes réclamations, plaintes, recours et demandes, de toute nature découlant d'une telle violation ou d'un tel manquement notamment relatif notamment à la diffusion de Campagne et/ou la Vente de Produits.



L'Annonceur indemnisera SwarmiZ et/ou l'Affilié et/ou les tiers de tous les dommages directs et indirects résultant de tels violations et/ou manquements.

L'Annonceur renonce également irrévocablement à engager la responsabilité de SwarmiZ en relation avec la diffusion et/ou la promotion des Campagnes par les Affiliés, y compris le trafic qu'elles sont susceptibles de générer, à l'exclusion d'une action autonome en ce qui concerne une défaillance de SwarmiZ dans l'exécution de ses Prestations.

L'Annonceur qui engagerait néanmoins une procédure judiciaire à l'encontre de SwarmiZ s'engage à la garantir et la relever indemne de toute condamnation, en ce compris les frais (Avocat, Huissier, etc.) qu'elle devra exposer pour assurer sa défense.

#### **11.3. Garanties et Responsabilité des Parties**

Les Parties déclarent connaître les caractéristiques et les limites d'Internet, des réseaux d'affiliation et le caractère parfaitement aléatoire des résultats issus des Prestations, et en particulier reconnaissent que la réussite des Prestations est due notamment à des critères extérieurs sur lesquels SwarmiZ ne peut avoir la maîtrise.

Chaque Partie reconnaît que l'autre Partie ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage spécial, indirect ou accessoire découlant de, ou en rapport avec le présent Contrat, quelle que soit son utilisation et sa responsabilité (y compris sa négligence), et même si la Partie concernée a été informée de la possibilité de tels dommages.

De convention expresse, est notamment considéré comme préjudice indirect les pertes de profit, de marge, de clientèle, de données, ou plus généralement toute autre perte de biens incorporels, d'atteinte à l'image, à la réputation, et ce même si SwarmiZ a été informée de la potentialité de tels dommages.

EN OUTRE, A TITRE DE CONDITION ESSENTIELLE ET DETERMINANTE SANS LAQUELLE SWARMIZ N'AURAIT PAS CONTRACTÉE, SA RESPONSABILITÉ AU TITRE DE L'EXECUTION DU PRESENT CONTRAT POUR LES DOMMAGES DIRECTS SUBIS PAR L'ANNONCEUR NE SAURAIT ETRE D'UN MONTANT SUPERIEUR A LA MOITIE DES PAIEMENTS TOTAUX REÇUS OU CONSERVES PAR SWARMIZ DANS LE CADRE DU PRESENT CONTRAT.

#### **11.4. Notification par un tiers**

Dans l'hypothèse où SwarmiZ devait être rendue destinataire d'une notification de tiers lui faisant part du caractère manifestement illicite et/ou non-conforme d'une Campagne de l'Annonceur et/ou du Site de l'Annonceur, SwarmiZ se réserve le droit de suspendre – à titre conservatoire – la diffusion d'une Campagne et/ou les Prestations, tout comme l'accès par l'Annonceur à son Compte, sans que l'Annonceur ne puisse prétendre à aucun remboursement ou indemnisation du préjudice subi par l'Annonceur lui-même ou tout tiers.

Dans l'hypothèse où SwarmiZ devait être rendue destinataire d'une notification de tiers lui faisant part du caractère manifestement illicite et/ou non-conforme d'une Campagne, SwarmiZ se réserve le droit de transmettre ladite notification aux Affiliés.

#### **11.5. Force majeure**

Les Parties ne sauraient être responsables en cas d'impossibilité d'exécuter les termes du Contrat en raison d'un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence des Tribunaux français et plus généralement de tous faits ou événements indépendants de la volonté de l'une ou l'autre des Parties empêchant l'exécution normale des termes du Contrat.

Si le retard provoqué par la force majeure dépasse deux (2) mois, l'une ou l'autre des Parties pourra choisir de résilier le Contrat par lettre recommandée avec AR adressée à l'autre Partie ou les Parties se rencontreront pour examiner d'un commun accord les modalités de poursuite de leur collaboration.



## **12. Non sollicitation des Affiliés**

L'Annonceur renonce, sauf accord préalable et écrit, à faire directement ou indirectement, des offres d'engagement à un Affilié affecté à la diffusion d'une Campagne, en particulier la diffusion sur les Supports objet du présent contrat la diffusion de publicité pour le compte de l'Annonceur.

Cet engagement reste valable pendant une durée de six (6) mois à compter de la fin du présent Contrat.

Le non-respect de cette clause, sans préjudice de tous dommages-intérêts éventuellement alloués par une juridiction compétente pouvant être réclamé par SwarmiZ, entraînera le paiement à SwarmiZ de la somme la plus élevée entre les sommes versées par l'Annonceur en contravention avec l'obligation précitée et la somme de vingt mille (20 000) euros.

## **13. Non sollicitation de personnel**

L'Annonceur renonce, sauf accord préalable et écrit, à faire directement ou indirectement, des offres d'engagement au personnel de la société SwarmiZ.

Cet engagement reste valable pendant une durée de un (1) an à compter de la fin du présent Contrat.

Le non-respect de cette clause, sans préjudice de tous dommages-intérêts éventuellement alloués par une juridiction compétente pouvant être réclamés par SwarmiZ, entraînera le paiement à SwarmiZ d'une somme équivalente.

## **14. Résiliation**

En cas de défaut de paiement, y compris par annulation ou répudiation de son paiement, SwarmiZ en avertira l'Annonceur l'enjoignant de régulariser la situation dans les plus brefs délais, étant précisé que les Prestations seront suspendues jusqu'au complet paiement du Prix dans un délai raisonnable, à l'issue duquel SwarmiZ pourra résilier de plein droit le Contrat aux torts exclusifs de ce dernier.

La déclaration par l'Annonceur d'informations inexactes ou douteuses, ou l'absence de réponse par l'Annonceur aux demandes d'Information de SwarmiZ, notamment relatives à l'exactitude des Informations, entraîneront la suspension de plein droit de tout ou partie des Prestations.

En cas d'utilisation des Prestations en contravention avec les termes des présentes CG, l'Annonceur sera réputé en inexécution grave de ses obligations contractuelles autorisant SwarmiZ à sa convenance en fonction des circonstances, à :

- suspendre, sans notification préalable, tout ou partie des Prestations jusqu'au parfait respect par l'Annonceur de ses obligations ;
- mettre en demeure l'Annonceur de respecter ses obligations suivant un préavis ;
- résilier de plein droit et aux torts exclusifs de l'Annonceur le Contrat.

Les actions précitées s'exercent sans préjudice de tous dommages et intérêts pour dommages directs et/ou indirects auxquels SwarmiZ pourrait prétendre.

Toute suspension, résiliation ou suppression des Prestations et/ou du Contrat aux torts exclusifs de l'Annonceur n'entraînera aucun dédommagement et/ou remboursement au bénéfice de ce dernier

## **15. Propriété intellectuelle**

### **15.1. Licence non-exclusive accordée par l'Annonceur**



Pendant toute la durée du Contrat et afin de l'exécuter, l'Annonceur concède, à titre gracieux, à SwarmiZ et aux Affiliés, qui l'acceptent, une licence non-exclusive :

- de la dénomination sociale, nom(s) commercial/ux, enseigne(s), nom(s) de domaine, marque(s), et plus généralement les signes distinctifs de l'Annonceur nécessaires à l'exécution des Prestations ;
- des Campagnes, en toutes ces composantes, notamment les bandeaux, la charte graphique, les visuels, les codes sources, etc ;
- des Sites de l'Annonceur, en toutes ces composantes, notamment les pages web, les pages de référencement, les codes sources, etc. nécessaires à l'exécution des Prestations ;
- des Informations, en toutes ces composantes, notamment les pages web, les pages de référencement, les codes sources, etc. nécessaires à l'exécution des Prestations.

Les droits de licence ainsi concédés s'entendent par

- le droit de les utiliser et de les exploiter ;
- le droit de reproduction en autant d'exemplaires que SwarmiZ et les Affiliés l'estimeront nécessaire en particulier en ce qui concerne les Campagnes, sur les Supports et par tous moyens, existants ou futurs, et sur tous supports connus ou inconnus au jour du présent Contrat; le droit de reproduction inclut, sans limitation, le droit de numérisation, le droit de télécharger en tout ou partie, de façon temporaire ou permanente, sur des réseaux numériques en ligne, tel qu'Internet ou l'Intranet, sans que cette liste ne soit limitative ;
- le droit de représentation et/ou de publication par tous procédés existants ou futurs et sur les Supports ;
- sauf disposition contraire dans l'OI, le droit d'adaptation, (incluant le droit de modification, perfectionnement, correction, arrangement, décompilation, ingénierie inverse, simplification, adjonction, intégration à des systèmes préexistant ou à créer, transcription dans un autre langage informatique, ou traduction dans une autre langue, création d'œuvres dérivées, de chargement sur tout autre équipement, ou de création d'œuvre dérivée) ;

La présente licence est concédée pour la durée du présent Contrat puis pendant 6 mois à compter de son échéance pour quelque cause que ce soit et pour le monde entier compte tenu de leur utilisation sur le réseau Internet.

La licence ainsi accordée par l'Annonceur à SwarmiZ et aux Affiliés n'entraîne aucun transfert daucun droit de propriété intellectuelle ou autre au profit de SwarmiZ et aux Affiliés.

## **15.2. Propriété intellectuelle des Campagnes Spécifiques et des Sites de Marques Blanches**

Pendant toute la durée du Contrat et afin de l'exécuter, SwarmiZ concède à titre gracieux à l'Annonceur et aux Affiliés, qui l'acceptent, une licence non-exclusive :

- des Campagnes Spécifiques, en toutes ces composantes, notamment les bandeaux, la charte graphique, les visuels, les codes sources, etc ;
- des Sites de Marque Blanche, en toutes ces composantes, notamment les pages web, les pages de référencement, les codes sources, etc. ;

Les droits de licence ainsi concédés s'entendent par

- le droit de les utiliser et de les exploiter ;

- le droit de reproduction en autant d'exemplaires que l'Annonceur et les Affiliés l'estimeront nécessaire, sur les Supports et par tous moyens, existants ou futurs, et sur tous supports connus ou inconnus au jour du présent Contrat; le droit de reproduction inclut, sans limitation, le droit de numérisation, le droit de télécharger en tout ou partie, de façon temporaire ou permanente, sur des réseaux numériques en ligne, tel qu'Internet ou l'Intranet, sans que cette liste ne soit limitative ;
- le droit de représentation et/ou de publication par tous procédés existants ou futurs et sur les Supports ;
- le droit d'adaptation, (incluant le droit de modification, perfectionnement, correction, arrangement, décompilation, ingénierie inverse, simplification, adjonction, intégration à des systèmes préexistant ou à créer, transcription dans un autre langage informatique, ou traduction dans une autre langue, création d'œuvres dérivées, de chargement sur tout autre équipement, ou de création d'œuvre dérivée) ;

La présente licence est concédée pour la durée du présent Contrat puis pendant 6 mois à compter de son échéance pour quelque cause que ce soit et pour le monde entier compte tenu de leur utilisation sur le réseau Internet.

La licence ainsi accordée par SwarmiZ à l'Annonceur et aux Affiliés n'entraîne aucun transfert daucun droit de propriété intellectuelle ou autre au profit de SwarmiZ et aux Affiliés.

#### **15.3. Concession de droit accordée par SwarmiZ à l'Annonceur**

Pour les besoins de l'exécution du Contrat, SwarmiZ pourra être amenée à mettre à disposition de l'Annonceur des outils technologiques sur lesquels la SwarmiZ concède à l'Annonceur une licence d'utilisation pour la durée du Contrat et pour le territoire de l'Annonceur.

Dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, SwarmiZ peut être amenée à réaliser ou mettre à la disposition de l'Annonceur diverses créations, tels que notamment, dans le cadre de la réalisation du Site de Marque Blanche et/ou d'une Campagne Spécifique, des créations multimédia, des pages d'indexation, des messages publicitaires, préexistantes au Contrat et/ou réalisées dans le cadre du Contrat, et qui participent en tout ou en partie aux Campagnes ou au Site de Marque Blanche. Ces créations sont susceptibles de bénéficier de la protection par un droit de propriété intellectuelle, notamment au regard de la Directive 2001/29/CE du 22 mai 2001 et relèvent en tout état de cause du savoir-faire et du fonds de commerce de SwarmiZ, ce que reconnaît irrévocablement l'Annonceur. SwarmiZ concède à cet égard à l'Annonceur une licence d'utilisation, à l'exclusion de tout droit de modification et/ou de correction, personnelle, inaccessible et gracieuse desdites créations, et ce pour la durée du présent Contrat, dans le cadre strict des Campagnes Spécifiques et/ou du Site de Marque Blanche et à l'exclusion de toute autre exploitation, et pour le territoire du monde entier.

#### **15.4. Propriété intellectuelle du Site de SwarmiZ**

SwarmiZ est le titulaire ou le concessionnaire des droits de propriété intellectuelle tant de la structure générale du Site de SwarmiZ que de son contenu (textes, slogans, graphiques, images, vidéos, photos et autres contenus).

Dès lors, conformément aux dispositions propres à chaque pays concernant les droits de propriété intellectuelles et en particulier les dispositions de la Directive 2001/29/CE du 22 mai 2001, toute représentation, reproduction, modification, dénaturation et/ou exploitation totale ou partielle du Site de SwarmiZ, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de SwarmiZ, est prohibée et constitue des actes de contrefaçon de droits d'auteur.

De même, toute exploitation non autorisée partielle du Site de SwarmiZ engage la responsabilité pénale et civile de l'Annonceur sur le fondement de la contrefaçon de droits d'auteur.

SwarmiZ entend divulguer le Site de SwarmiZ qu'afin d'en permettre un accès sur le réseau Internet et ce depuis un ordinateur ou un terminal équivalant disposant d'un accès à un ou plusieurs réseaux



de télécommunications permettant l'accès au réseau Internet et d'un logiciel de navigation sur le réseau Internet (de type Internet Explorer, Mozilla Firefox, etc.).

Toute autre utilisation du Site de SwarmiZ est réputée de plein droit réservée à SwarmiZ et constitue une atteinte à son droit de divulgation sur le Site de SwarmiZ.

Au titre des droits consentis ci-dessus, le Site de SwarmiZ peut être utilisé conformément à sa destination exclusive, à savoir notamment conformément aux termes des présentes CG.

L'Annonceur reconnaît et accepte que l'accès au Site de SwarmiZ mis à sa disposition par SwarmiZ ne saurait emporter une quelconque cession ou concession des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteurs notamment) et autres droits au bénéfice de l'Annonceur.

Sauf autorisation préalable et écrite de SwarmiZ, l'Annonceur ne pourra en aucun cas i) combiner le Site de SwarmiZ avec toute autre œuvre, en particulier un logiciel, ii) mettre à disposition, par tout moyen, d'un tiers, iii) louer, transférer tout ou partie du Site de SwarmiZ à un tiers, en ce compris, les sociétés et entités du groupe auquel il appartient et s'interdit toute autre utilisation que celle concédée par les présentes CG.

L'Annonceur s'interdit en particulier expressément directement ou indirectement, en ce compris par tout tiers, par tout moyen, de (ou tenter de), sans que cette liste soit limitative, modifier, corriger, adapter, traduire, arranger, diffuser, transférer, distribuer, décompiler, effectuer une copie de sauvegarde en dehors des conditions prévues aux présentes CG, consentir un prêt, une location, une cession ou tout autre type de mise à disposition quel qu'en soit le moyen y compris via le réseau Internet, diffuser ou commercialiser à titre gratuit ou onéreux etc. le Site de SwarmiZ et, d'une manière générale, de les altérer de quelle que manière que ce soit, en ce compris les mentions de *copyright*.

#### **15.5. Signes Distinctifs**

Les marques, logos, dénominations sociales, sigles, noms commerciaux, enseignes et/ou nom de domaine de SwarmiZ et/ou de ses partenaires commerciaux et/ou de ses Affiliés mentionnés sur le Site de SwarmiZ, constituent des signes distinctifs insusceptibles d'utilisation sans l'autorisation expresse et préalable de leur titulaire.

Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale de ces signes distinctifs est donc prohibée et constitutive de contrefaçon de marque, notamment en application des dispositions de la Directive 2015/2436 du 23 décembre 2015, d'usurpation de dénomination sociale, nom commercial et de nom de domaine engageant la responsabilité civile délictuelle de son auteur.

#### **15.6. Bases de données**

L'Annonceur reconnaît irrévocablement que le Site de SwarmiZ est constituée d'une ou plusieurs bases de données mise(s) à disposition par SwarmiZ en qualité de producteur, à l'Annonceur, licencié desdites bases de données au sens notamment des dispositions des Directives 96/9/CE du 27 mars 1996 et 2001/29/CE du 22 mai 2001, pour une utilisation du Site de SwarmiZ et des Prestations.

Dès lors, conformément notamment aux Directives 96/9/CE du 27 mars 1996 et 2001/29/CE du 22 mai 2001, l'Annonceur s'interdit de procéder à :

- l'extraction par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une ou plusieurs des bases de données accessibles sur le Site de SwarmiZ sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, en ce compris à des fins d'utilisation ou de consultation par un média et/ou un procédé(s) non autorisé(s) par SwarmiZ;
- la réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une ou plusieurs des bases des données accessibles sur le Site de SwarmiZ, quelle qu'en soit la forme, y compris par un lien hypertexte, un média et/ou un procédé(s) non autorisé(s) par SwarmiZ;

- la constitution, l'édition, la maintenance, la mise à jour, l'importation, l'exportation, la mise à disposition de tiers, à titre gracieux ou onéreux, et la participation aux actes précités, d'une base de données concurrente issue de tout ou partie d'une ou plusieurs des bases de données de SwarmiZ ;
- la visualisation sur un écran par un autre procédé ou média que ceux par lesquels SwarmiZ entend divulguer le Site de SwarmiZ tels que précisés à l'article 15.4 ;
- d'une manière générale, toute extraction, utilisation, stockage, reproduction, représentation ou conservation, directe ou indirecte, partielle ou totale, y compris en mémoire tampon ou temporaire, qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une ou plusieurs des bases de données de SwarmiZ, commise par l'un des procédés visés ci-dessus est strictement prohibée, y compris par un média non autorisé par SwarmiZ.

#### **15.7. Références commerciales**

L'Annonceur autorise expressément SwarmiZ à utiliser et reproduire sa dénomination sociale, son nom commercial, ses noms de domaine, ses marques et/ou son logo à titre de référence commerciale sur tout support au choix de SwarmiZ.

Cette autorisation vaut pour la durée du présent Contrat et pendant 6 mois à compter de son échéance pour quelque cause que ce soit.

#### **16. Confidentialité**

Chacune des Parties s'engage à observer la plus stricte confidentialité sur les informations de toute nature, commerciales, techniques ou financières concernant l'autre Partie, qui lui ont été communiquées ou dont elle a eu connaissance en exécution du présent Contrat.

#### **17. Données Personnelles**

Chacune des Parties s'engage à respecter la Réglementation sur les Données Personnelles et à traiter les Données Personnelles conformément à la Politique de Confidentialité.

#### **18. Transmission des CG – Sous-traitance**

L'Annonceur autorise expressément SwarmiZ à sous-traiter tout ou partie des Prestations.

SwarmiZ peut céder les présentes CG ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui y sont attachés, à tous tiers, sans accord préalable et écrit de l'Annonceur, notamment en cas de fusion par constitution d'une nouvelle société, de fusion absorption, de scission ou de tout changement de contrôle affectant SwarmiZ. L'Annonceur déclare accepter d'ores et déjà tout changement de contrôle dans la personne de SwarmiZ et reconnaissent l'éventuel successeur de cette dernière comme son cocontractant.

L'Annonceur s'interdit de céder ou de transférer, de quelque manière que ce soit (notamment sous forme de cession ou de mise en location-gérance de son fonds de commerce, d'apport en société ou, de cession des titres ou de changement de contrôle) les droits et obligations attachés aux CG, sans l'accord préalable et écrit de SwarmiZ. A défaut, SwarmiZ serait en droit de résilier le Contrat, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts que SwarmiZ serait également en droit de réclamer de ce fait.

#### **19. Indépendance des Parties**

##### **19.1. Absence de lien de subordination**

Les Parties reconnaissent que les CG n'établissent, en aucun cas, sous quelque forme que ce soit, une hiérarchie ou un quelconque lien de subordination entre elles ou avec les Affiliés. Les Parties reconnaissent ainsi que leur relation contractuelle entre elles ou avec les Affiliés ne relève pas d'une activité salariée.

#### **19.2. Absence d'affectio societatis**

Les CG excluent expressément toute possibilité pour les Parties de créer une société, une association ou toute autre structure ayant pour objet de mettre en commun des compétences ou de partager des bénéfices sous quelque forme que ce soit.

### **20. Divers**

#### **20.1. Intégralité des CG**

Le Contrat constitue l'intégralité des accords entre les Parties et remplacent tout autre accord ou convention quelconque, écrit ou oral, concernant l'objet du Contrat, qui serait intervenu entre les Parties antérieurement à la date de conclusion du Contrat.

Au cas où l'une quelconque des clauses du présent Contrat serait déclarée contraire à la loi ou de toute autre manière inexécutable, cette clause sera déclarée nulle et non avenue sans qu'il en résulte la nullité de l'intégralité du Contrat. Les Parties feront leurs meilleurs efforts afin de négocier et mettre en œuvre une disposition d'effet équivalent.

Aucune renonciation à une violation, manquement à une condition ou droit ou recours contenu dans ou accordé par les dispositions du présent Contrat n'est effectif à moins qu'il ne soit notifié par écrit et signé par la Partie renonçant à la violation, manquement, droit ou recours.

#### **20.2. Preuve**

Les Parties reconnaissent et conviennent que le Contrat et ce, y compris les présentes CG et les échanges par l'intermédiaire du Site de SwarmiZ, ou par courrier électronique, constituent des documents originaux entre les Parties et feront preuve, sauf à en apporter la preuve écrite et contraire.

Les éléments tels que le moment de la réception ou de l'émission, ainsi que la qualité des données reçues feront foi par priorité telles que figurant sur le Site de SwarmiZ ou telles qu'authentifiées par les procédures informatisées de SwarmiZ, sauf à en apporter la preuve écrite et contraire par l'Annonceur. La portée de la preuve des informations délivrées par le Site de SwarmiZ est celle accordée à un original au sens d'un document écrit papier, signé de manière manuscrite.

#### **20.3. Prescription**

A l'exception des délais légaux d'ordre public, il doit être considéré que toutes les actions contentieuses à l'encontre de SwarmiZ concernant les Prestations seront prescrites à l'issu d'un délai de deux (2) ans à compter de leur exécution.

#### **20.4. Divisibilité**

Si une ou plusieurs stipulations du présent Contrat sont tenues pour illégales, inapplicables ou non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice définitive, cette ou ces stipulation(s) sera/seront supprimée(s) sans qu'il en résulte la nullité de l'ensemble du Contrat dont toutes les autres stipulations demeureront pleinement en vigueur, à condition que cela ne modifie pas sérieusement l'équilibre juridique et/ou économique du présent Contrat. Dans tous les cas, les Parties s'engagent à prendre toutes mesures dictées par la bonne foi



afin de remédier à cette illégalité, inapplicabilité ou non-validité, en maintenant l'équilibre du présent Contrat.

#### **20.5. Titres**

En cas de difficultés d'interprétation entre l'un des titres figurant en tête des clauses des présentes CG, et l'une des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

#### **21. Résolution des conflits – Droit Applicable et tribunal compétent**

Les Parties font élection de domicile à l'adresse de leur siège social.

LE CONTRAT EST SOUMIS AU DROIT FRANÇAIS.

EN CAS DE DIFFICULTE GRAVE OU PERSISTANTE POUR L'APPLICATION OU L'INTERPRETATION DU CONTRAT OU L'UN DE SES AVENANTS, LES PARTIES DECIDENT, AVANT TOUTE DECISION DE RESILIATION TOTALE OU PARTIELLE POUR MANQUEMENT OU ACTION JUDICIAIRE, DE SOUMETTRE LEUR DIFFEREND A LEURS DIRECTIONS GENERALES RESPECTIVES ET A DEFAUT D'ACCORD DANS UN DELAI DE 30 (TRENTE) JOURS, LE DIFFEREND POURRA ETRE PORTE DEVANT LES TRIBUNAUX DE PARIS PAR LA PARTIE LA PLUS DILIGENTE.